

Accord salarial au 1^{er} janvier 2010

Les organisations syndicales désignées ci-après :

- **Union Nationale des géomètres-experts**
- **Chambre Syndicale nationale des géomètres-topographes**
- **S.N.E.P.P.I.M**

D'une part,

- **CFE-CGC -BTP**
- **BATI-MAT TP-CFTC**
- **FNCB-CFDT SYNATPAU**
- **FO-BTP**
- **CGT**

D'autre part,

Réunies le Jeudi 7 janvier 2010 à Paris, sont parvenues à un accord sur l'actualisation de la grille des salaires conventionnels à compter du 1^{er} janvier 2010.

Il s'ensuit les articles ci-après :

Article 1 :

Le salaire minimum Niveau 1 de la grille de classification, base 151,67 heures, en vigueur au 1^{er} Janvier 2010, est fixé à **1400 €**, à effet du 1^{er} Janvier 2010.

Article 2 :

Les salaires minima du Niveau 2 et des Niveaux supérieurs de la grille de classification, base 151,67 heures, en vigueur au 1^{er} Janvier 2010 sont augmentés de **1,5 %** à effet du 1^{er} Janvier 2010.

Article 3 :

Conformément à l'article R 2261-1 du code du travail et à la loi du 23/03/2006 applicable à compter du 24/03/2007, aucune différence de rémunération ne peut-être justifiée par une différence entre homme et femme. En conséquence, les signataires s'engagent à mettre tout en œuvre pour réduire toute différence de traitement entre homme et femme.



Grille au 1^{er} janvier 2010

Désignation	Coefficient	Salaire Mensuel Brut au 1 ^{er} janvier 2010
		35 h (151,67h)
Niveau 1	200	1400,00 €
Niveau 2 – Echelon 1	236	1414,44 €
Echelon 2	259	1524,34 €
Echelon 3	281	1629,46 €
Niveau 3 – Echelon 1	306	1748,91 €
Echelon 2	364	2026,05 €
Echelon 3	450	2436,97 €
Cadre 41	600	2666,94 €
Cadre 42	690	3003,71 €
Cadre 43	790	3377,89 €
Cadre 51	900	3789,50 €

Signataires :

Pour l'Union Nationale des Géomètres-Experts

Abou BATE

Pour la Chambre Syndicale Nationale des Géomètres Topographes

J.P. Fougere

Pour le S.N.E.P.P.I.M

G. REIGNER

Pour la CFE-CGC--BTP

J. BALLOI

Pour BATI-MAT TP-CFTC

Pour la FNCB-CFDT SYNATPAU

F. DUBEAU

Pour FO-BTP

Pour la CGT

A PARIS, le 7 janvier 2010

FD
P. J.